

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 30/10/2024 Date d'affichage : 31/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBouc
Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°121- 2024

Révision des tarifs 2025 pour les photocopies

Madame Stéphanie GARNIER, 3ème adjointe, indique que la commission des finances, réunie le 30 octobre 2024, a analysé les tarifs pratiqués en 2024 et propose le tableau tarifaire suivant :

A4	0,30 €
A4 recto/verso	0,40 €
A3	0,50 €
A3 recto/verso	0,70 €
Associations communales	Un forfait de 1000 photocopies A4 Noir et Blanc est offert La mise en page est réalisée par l'association *avant publication le contenu est vérifié Il ne sera pas fait de photocopies couleur

Envoyé en préfecture le 16/11/2024

Reçu en préfecture le 16/11/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20241107-D121_2024-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE MAINTENIR** les tarifs de l'année 2024
- **DE VALIDER** cette grille tarifaire pour l'année 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

